

ACTES DE NATURE RÉGLEMENTAIRE

Les délibérations en texte intégral sont disponibles sur demande à la Direction administrative et financière du Port autonome de Strasbourg, 25 rue de la Nuée Bleue, CS 80407, 67002 STRASBOURG Cedex (Tél. + 33 (0)3 88 21 74 02 – pas@strasbourg.port.fr).

Séance du Conseil d'administration du 2 juillet 2020

Lors de la séance du 2 juillet 2020, le Conseil d'administration du Port autonome de Strasbourg, après en avoir délibéré, a pris les décisions dans les affaires suivantes :

- 1.- Ouverture de la séance – excuses
- 2.- Procès-verbal de la séance du 6 mars 2020
- 3.- Constitution d'un Bureau provisoire du Conseil d'administration pendant la période transitoire
- 4.- Point sur la crise COVID19
- 5.- Mesures à l'intention des occupants portuaires en termes de redevance domaniale – COVID 19
- 6.- Budget rectificatif 2020
- 7.- Acquisition d'engins de manutention, type reach stackers, dans le cadre de la concession PAS-RET
- 7Bis.- Cession des immeubles 25/27 rue de la Nuée Bleue à Strasbourg
- 8.- Gouvernance des filiales
- 8Bis.- Echange foncier amodiation (réduction de surface) - Rue de la Rochelle
Société Punch Powerglide Strasbourg
- 9.- Modification du financement des actions du PDIE (PEPS)
- 10.- Appel à projet pour la construction et l'exploitation d'une centrale photovoltaïque - rue de Rouen
- 11.- Note d'information sur l'activité BATORAMA
- 12.- Note d'information sur l'activité RET - RHINE EUROPE TERMINALS
- 13.- Rapport d'activité trimestriel du PAS



APPROBATION EN DATE DU 5 MARS 2020

Amodiation - Rue d'Alger - SCI Chacun Son BOX - SCI CS BOX (nouvelle amodiation)

Amodiation – Rue de Bastia- SCI STRASBOURG 07 (nouvelle amodiation)

Amodiation - Rue de la Rochelle - SCI TR OROVERDE

14.- Prochaine séance